

Réforme du bac: Blanquer annonce quelques ajustements après des critiques

Paris, 6 janv. 2020 (AFP) -

Moins de textes en français, des groupes de niveau en spécialité maths...: le ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer a annoncé lundi quelques aménagements à sa réforme du bac, pour tenir compte des suggestions du comité de suivi, installé fin septembre.

Ce comité est chargé d'examiner un certain nombre de problèmes liés à la réforme du bac, qui a débuté cette année en première.

Dans une lettre adressée aux membres du comité (représentants des organisations syndicales, parentales et lycéennes et de l'administration), M. Blanquer explique vouloir répondre favorablement à quelques-unes de leurs propositions.

Il annonce ainsi qu'en français, le nombre de textes au programme, dont l'importance suscitait des inquiétudes, sera réduit: les lycéens de première générale étudieront entre 20 et 24 textes au lieu des 24 initialement prévus. Ceux de première technologique entre 13 et 16 textes, contre 16 prévus.

En anglais, "il est apparu que l'enseignement de spécialité était trop tourné vers des débouchés littéraires". En conséquence, les élèves pourront désormais choisir entre "anglais" et "anglais, monde contemporain".

En mathématiques, une des spécialités problématiques par son niveau d'exigence très élevé, "il apparaît que c'est moins le programme qui est en question que l'hétérogénéité du niveau des élèves, et par conséquent des classes", souligne M. Blanquer.

"C'est pourquoi nous allons travailler à renforcer la constitution des groupes de compétences", écrit-il.

La place de l'enseignement des mathématiques a été l'un des principaux points de crispation de cette réforme qui a mis fin, à la rentrée, aux traditionnelles séries (L, ES et S).

Absente du tronc commun, la discipline est désormais enseignée sous forme de spécialité, à raison de 4 heures par semaine, avec un programme très lourd.

Autre difficulté liée à la réforme du lycée: le traditionnel conseil de classe, complètement chamboulé.

Sur ce sujet, le ministre dit vouloir suivre les propositions du comité de suivi: organiser plutôt des "conseils d'enseignement de spécialité" et "proposer aux établissements qui le souhaitent de faire évoluer la fonction de professeur principal" en "professeur référent d'un groupe d'élèves".

ito/asm/blb/tes

Afp le 06 janv. 20 à 15 29.